DAMIATTE

BULLETIN MUNICIPAL
N°58
DECEMBRE 2015

NOUVEAU A DAMIATTE

Carprodrome à la Cahuzière entièrement financé par la Fédération de Pêche

7, avenue de Graulhet—81 220 DAMIATTE

Téléphone: 05.63.70.62.60

Fax: 05.63.70.53.05

E-mail: communededamiatte@wanadoo.fr

Site internet: http://www.mairie-damiatte.fr/

Directrice de la publication: Madame FADDI Evelyne, Maire

Rédaction du journal, photos et mise en page:
La commission communale d'information et de communication - Mlle PALMA Déborah

Tirage: 500 exemplaires

LE MOT DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Je ne souhaite pas, aujourd'hui, me plaindre et il n'est pas convenable de le faire après les événements que les parisiens ont vécu ces jours derniers et que tous les Français essayent de combattre. Toutes ces vies brisées, ces dizaines de jeunes de différentes nationalités qui ont été massacrés par des terroristes, des fanatiques qui se sont ensuite fait « sauter », qui tirent sur des gens qui profitent de leur soirée assis à un bar, dans un restaurant ou qui écoutent de la musique:
C'est incompréhensible.
Il est impensable, inimaginable que l'on puisse un jour mourir de cette façon: Tués comme des animaux par des chasseurs fanatiques. Qu'allons-nous devenir?
Je souhaite vivement que de tels attentats, de tels carnages ne se reproduisent plus dans notre monde. Je suis convaincue, comme des millions de personnes qu'il faut rester unis, solidaires et fermes devant ces attaques.
Restons debout et continuons à vivre le plus normalement possible comme la devise républicaine nous le dit:

LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ

Evelyne FADDI
Maire

*****

L'école Claude Nougaro a été inaugurée le 12 septembre 2015. A cette occasion, Madame Mireille VINCENT, Directrice Académique, a pris la parole et a félicité la commune pour les travaux réalisés qui rendent notre école plus fonctionnelle et agréable pour tous. En effet, comme le préconise l'Education Nationale et en accord avec les enseignants, nous avons équipé les classes de 2 tableaux blancs, 2 vidéo projecteurs interactifs et 4 tablettes qui sont mis à la disposition des élèves de CE et CM. Tout ce matériel numérique est utilisé tous les jours par les enseignants qui ont fait une formation spéciale.

De 15H30 à 16h30, chaque jour sont organisés les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Ces activités entièrement à la charge de la mairie sont assurées par des intervenants qualifiés et les employées municipales. Chaque niveau de classe bénéficie d'une activité par semaine menée par un intervenant extérieur. Les activités changent par période.

Autre nouveauté : cette année, à la cantine, un menu bio est servi aux enfants une fois par mois. (Les légumes sont cultivés à Vialas).

L'école est la priorité pour les élus qui sont attentifs aux besoins des enseignants et des enfants.

Nivole VIDAL
1ière Adjoint au Maire

*****

Jean-François TACCONE : 2ème adjoint au Maire au sein de notre conseil municipal et 4ème Vice-président au sein de l'exécutif de la communauté des communes Lautrécois-pays d'Agout.

Délégations municipales : membre de la CCLPA, délégué au syndicat de l'eau (SIAEP), membre de la commission culture, associations et loisirs, membre de la commission communale des finances, membre de la commission habitat urbanisme et environnement, membre de la commission appels d'offres.

Le travail d'un adjoint ne se limite pas à assister le maire dans ses différentes responsabilités, il a lui-même des implications sur les dossiers qui dépendent de ses commissions. La commune de DAMIATTE a depuis de nombreuses années fait le choix de soutenir, à travers ses installations (salles des fêtes, salle Pontier, terrain de foot, salle du Rec et de nombreux matériels mis à disposition), le tissus associatif qui anime la vie et le vivre ensemble de notre village. Le conseil municipal vote chaque année une enveloppe de 15 000 €, pour environ une trentaine de dossiers de demande de subventions, pour permettre à chaque association de pouvoir fonctionner dans leurs diversités, sport, loisirs, et culture. La commission reste attentive à l'évolution des aspirations de nos concitoyens, et connait l'importance de soutenir les dirigeants et les bénévoles de nos nombreuses associations.

Membre de la commission urbanisme et environnement :
Vu la configuration géographique de notre agglomération, axe routier structurant, gare SNCF, multiples hameaux, spécificité agricole de notre campagne, grand domaine forestier, le conseil municipal a toujours apporté un soin particulier à son urbanisme. Pour envisager un développement raisonné de notre commune, le conseil municipal a mis en place un PLU qui répond aux attentes de nos concitoyen qui veulent habiter ou installer une activité professionnelle. Disposant d'une grande superficie 3178 hectares, DAMIATTE dispose d'un environnement naturel exceptionnel disponible à travers les sentiers de randonnées, base de loisirs St Charles à l'ensemble de la population. Un souci particulier est amené à la propreté et à l'utilisation de ces espaces. Notre commission reste ouverte à de nombreuses réflexions sur l'aménagement technique et l'économie d'énergie des locaux municipaux.

Jean-François TACCONE
2ième Adjoint au Maire

*****

L'année 2015 sera le point de départ de réformes imposées à nos collectivités locales.
Les dotations de l'Etat ayant largement diminué durant cet exercice, la commune de Damiatte doit gérer avec prudence ses dépenses de fonctionnement.

A ce jour, l'exercice 2015 n'est pas encore clôturé mais les résultats de cette année devraient nous permettre d'avoir une vision réaliste sur les prochains exercices de notre mandat. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les résultats de cet exercice dans les mois à venir.
L'année 2015 c'est aussi la promulgation de la loi « Notre » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) cet été qui prévoit des transferts de compétences de collectivité vers d'autres collectivités et conforte le fait que les intercommunalités seront dans les années à venir les institutions majeures de nos territoires.

Coralie SANS
3ième Adjoint au Maire

*****

En charge de la voirie avec la commission, nous avons pendant deux demi-journées sillonné la commune afin de relever l'état des voies de circulation. Pendant l'année 2015, la Communauté de Communes du Lautrécois Pays d'Agout a pris cette compétence à sa charge, 49,2 kilomètres ont été transférés à la Communauté de Communes. La commission et moi-même resterons très vigilants sur l'état des chemins, j'invite chacun d'entre vous à nous signaler tout problème que vous pourriez rencontrer sur la voirie.

Jérôme ROUDET
4ième Adjoint au Maire

LE RECENSEMENT

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune! Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016.** Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr… **et vous pouvez y répondre par internet!** Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies…

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement…). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

Le recensement, c'est simple: répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mme Pauline Thiriot
a été désigné(e) comme **agent recenseur.**

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement **2015.**

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

À Recensement, le 12/01/2015

MAIRIE RECENSEMENT 2015 mairie

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

➢ Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site: www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

➢ Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

RECENSEMENT de la population 2015

du 15 janvier au 21 février 2015
www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner!

Le recensement, c'est sûr: vos informations personnelles sont protégées
Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consulter le site internet: www.le-recensement-et-moi.fr

Insee
Mesurer pour comprendre

Voici les trois agents recenseurs pour l'année 2016 sur votre commune:

Julie ROUDET

Déborah PALMA

Cynthia MAUREL

Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil.

VIE MUNICIPALE

ECOLE CLAUDE NOUGARO

Comme nous l'avons déjà évoqué, la création d'une 5ème classe n'a pas abouti et ceci malgré un effectif conséquent (moyenne par classe: 27.75 enfants).

Puissions nous voir aboutir cette création lors de la prochaine rentrée scolaire!

- **L'organisation des classes a donc été revue.**

NIVEAU	ENSEIGNANTS
PS, MS et GS de maternelle	M. ROBERT et Mme BARRAU
GS de maternelle, CP et CE1	Mme. MOREL
CE1 et CE2	Mme TOMAS et Mme BARRAU
CM1 et CM2	Mme TAULELLE et Mme BARRAU

- **Inauguration de l'école**

Le 12 septembre 2015, Monsieur le Sous-Préfet a inauguré l'école Claude Nougaro. Entourée de tous les partenaires et soutiens financiers, Madame le Maire a rappelé combien il était un moment important pour une commune de pouvoir inaugurer un établissement scolaire. Monsieur le Sous-Préfet a souligné le cadre dans lequel les enfants de notre commune étudient: des locaux adaptés, des espaces récréatifs satisfaisants, des équipements numériques récents. Cette inauguration s'est terminée par un vin d'honneur dans la cour de récréation.

➢ **Noël de l'école**

Comme chaque année, la municipalité propose à tous les enfants de l'école de se réunir autour d'un repas de Noël avec leurs enseignants et le personnel communal. Ce repas aura lieu le jeudi 17 décembre avec au menu:

Ballotine de cerf et sa verdure
Estouffade de veau à la provençale
Pommes dauphines et duchesses
Fromage
Baccara croustillant caramel

L'association des parents d'élèves « les enfants de Nougaro » offrira à tous les élèves un spectacle à la salle des fêtes de ST PAUL CAP DE JOUX.

Le vendredi 19 décembre au matin, le Père Noël passera dans toutes les classes pour distribuer les cadeaux et la municipalité offrira une viennoiserie et des chocolats.

➢ **Equipement numérique à l'école**

La commune a financé un équipement numérique pour les classes des CE et des CM: deux vidéoprojecteurs interactifs , deux tableaux blancs et quatre tablettes numériques.
Cet investissement permet donc aux enfants d'accéder aux nouvelles technologies.

Coût de l'équipement: 4802.40€

TRAVAUX AVENUE DE LAVAUR

Des travaux d'équipement et de mise en sécurité ont été effectués par le Conseil Départemental du Tarn sur l'avenue de Lavaur. Ces travaux consistaient à une réfection de la chaussée et la création d'un plateau surélevé à la sortie du village. Une signalétique devrait très prochainement être installée.

NOUVEAU SERVICE A DAMIATTE

Vous trouverez face à l'usine Imérys, un récup-piles pour y déposer vos piles usagées mais aussi depuis peu un **récup-vêtements.** Faites un geste écologique et solidaire en triant vos armoires. Les vêtements, chaussures et accessoires récupérés peuvent créer des emplois et, portés par d'autres ou recyclés, commencer une deuxième vie solidaire.

CREATION D'UN CARPODROME (PARCOURS DE PÊCHE DEDIE AUX CARPES)

Sous l'impulsion de l'APPMA de St Paul, la Fédération Départementale de Pêche du Tarn a entièrement financé la création d'un carpodrome sur le lac de la Cahuzière. Des aménagements de berges avec pontons ont été réalisés, deux abris « pêche » et des tables de pique-nique ont été installés autour du lac. Des toilettes écologiques devraient très prochainement être installés.

La municipalité se félicite de cette initiative qui, nous le rappelons, n'a pas engendré de coût financier pour notre commune.

SITE INTERNET DE NOTRE COMMUNE

Dans un souci de promouvoir notre commune et de communiquer avec sa population, la commission information et communication travaille actuellement sur le site internet de la commune. Le site devrait très prochainement être alimenté. Vous pouvez d'ores et déjà y retrouver les actualités communales, un formulaire de contact, les dates des conseils municipaux (qui ont généralement lieu tous les derniers jeudis du mois), les comptes rendus des conseils municipaux, les Damiattoises et le bulletin municipal.

Ayez l'éco-geste! Merci de communiquer votre mail à la mairie pour recevoir les Damiattoises et le bulletin municipal.

Adresse: http://www.mairie-damiatte.fr

INFORMATION SUR LA LOI « NOTRe » PROMULGUEE LE 7 AOÛT 2015

Cette loi porte sur **la Nouvelle Organisation Territoriale de la République** et confie de nouvelles compétences aux régions. Elle est complétée par un projet de loi qui modifie le découpage des régions et présente le calendrier électoral des élections régionales et départementales.

La loi renforce le rôle de la région en matière de développement économique. Elle sera notamment responsable de la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire. Elle devra présenter un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui fixera les orientations régionales pour une durée de cinq ans.

La région aura également la charge de l'aménagement durable du territoire. Elle rédigera un schéma régional d'aménagement durable du territoire (SRADDT) dans lequel figureront les orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire, mobilité, lutte contre la pollution de l'air, maîtrise et valorisation de l'énergie, logement et gestion des déchets.

Dans le projet initial, la gestion des collèges jusque-là de la compétence des départements est transférée aux régions. La propriété des collèges appartenant aux départements est obligatoirement transférée à la région, alors que le transfert de propriété est facultatif pour les collèges appartenant à des communes ou des intercommunalités. A l'issue de la première lecture, **la gestion des collèges reste compétence du département.**

Il est également prévu que les **compétences des départements en matière de transport soient transférées à la région** dix-huit mois après la promulgation de la loi. Les services de transport routier départementaux et les transports scolaires seront confiés à la région. Il sera néanmoins possible aux régions de déléguer leur compétence en matière de transport scolaire aux départements. La voirie départementale transférée aux régions dans le projet gouvernemental demeure compétence du département à l'issue de la première lecture.

Le Département reste responsable des compétences de solidarité.

Par ailleurs, **la loi vise à renforcer les intercommunalités.** Les intercommunalités passeront de 5 000 à 15 000 habitants et seront organisées autour de bassins de vie. Des dérogations pour les zones de montagne et les territoires peu denses seront possibles avec un seuil minimal à 5 000 habitants. En outre, les intercommunalités de 12 000 habitants au moins récemment constituées pourront être maintenues.

Le transfert obligatoire aux communautés de communes et aux communes d'agglomération des compétences communales en matière d'eau et d'assainissement est reporté au 1er janvier 2020.

AUTABUS

Depuis le 14 mai 2013 le fourgon « AUTABUS » spécialement aménagé pour l'accueil et l'écoute des personnes en situation de précarité, sillonne les routes et s'arrête le 1er vendredi de 13h30 à 16h30 et le 3ème vendredi du mois de 10h à 12h à DAMIATTE, au stade du Rec. Ce fourgon, affrété par la Croix Rouge du Tarn, a pour mission de soulager les besoins des personnes qui se trouvent en difficulté physique ou morale, en distribuant dans l'urgence une aide alimentaire et occasionnellement des vêtements et des kits d'hygiène. C'est aussi et surtout un lieu d'accueil et d'écoute.

Comment bénéficier de l'aide?

En vous adressant à:

- **La Maison du Conseil Général**
  53, Av. de Castres à Puylaurens
  Tél: 05.63.37.68.10

- Directement auprès **des bénévoles de l'Autabus** lors de son passage sur l'une des communes concernées

- Auprès de **votre mairie**

BROYAGE DU BOIS MORT

La commune a effectué le broyage de bois morts récupérés sur le territoire de la commune mais aussi gracieusement offerts par des particuliers. Merci à ces derniers.

Ce bois, qui est longtemps resté stocké au carrefour Notre Dame, permettra de chauffer l'école de DAMIATTE.

Si vous souhaitez, vous aussi, vous défaire de bois morts, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie.

REMPLACEMENT DES GUIRLANDES LUMINEUSES DE NOËL

La commune a procédé au changement des guirlandes lumineuses fixées sur les structures de Noël. Ces guirlandes ayant connues une longue vie (une quinzaine d'années), elles ont été remplacées par des guirlandes à LED plus économiques.

De plus un concours d'illuminations de Noël aura lieu cette année sur notre commune. Pout tout renseignement, merci de contacter le comité des fêtes de DAMIATTE sur :

http://damiatte.wix.com/comite-des-fetes.

SYNDICAT DE L'EAU: S.I.A.E.P VIELMUR / ST PAUL

Madame Evelyne Faddi, Maire de Damiatte et Jean-François Taccone représentent notre commune au syndicat de l'eau. Cette délégation est d'une grande responsabilité, car la distribution de l'eau potable à l'ensemble de notre territoire est un défi constant. Notre syndicat a décidé de diversifier ses sources d'approvisionnement. Depuis l'année 2014, il travaille sur le raccordement avec l'Institution des Eaux de la Montagne Noire (IEMN). Ceci implique de nombreuses négociations avec nos partenaires institutionnels, la mise en œuvre du tracé définitif et des conventions de passage en association avec tous les acteurs de cette mutualisation. Cette année le montage financier a été voté par notre syndicat, maintenant l'avant-dernière phase est en train de se mettre en place, c'est-à-dire les appels d'offres et consultations des entreprises avec l'analyse de leurs propositions. Après ce dernier examen, les travaux de mise en place des tuyaux et des raccordements pourront commencer et se dérouleront sur toute l'année 2016. Je vous rappelle que ce projet est largement subventionné par l'Agence de l'Eau et le Département du Tarn, car c'est un exemple unique en France de projet mutualisé.

Nous espérons qu'à notre prochain bulletin municipal de décembre 2016, nous pourrons vous annoncer avec précision la date où coulera l'eau de l'IEMN (Institution des Eaux de la Montagne Noire) à vos robinets.

TELETHON

ST PAUL CAP DE JOUX – DAMIATTE
PROGRAMME TELETHON 2015

Vente porte-clés peluche Téléthon lors des diverses manifestations

Vendredi 20 Novembre

20 h30 **Tournoi du Ping Saint Paulais – Enfants et adultes**
licenciés et non licenciés (5€) - salle des Sports St Paul

Samedi 21 Novembre

Association des Arts martiaux en Pays d'Agout - Tous sur le tatami
Apéritif et table espagnole

Samedi 28 Novembre

14h30 **Marathon de la Belote** - salle des Fêtes de St Paul
18h30 Repas - **Prix 25 € tout compris – (Club des Aînés de St Paul)**
Vous pouvez participer au repas (15 €) sans jouer obligatoirement à la belote
Possibilité de jouer au RAMI

Samedi 5 Décembre

14h00 **Concours de Pétanque en doublette** à St Paul – Ouvert à tous
(Clubs de Pétanque de St Paul et Damiatte)

14h00 **Accrochage des figurines réalisées par les enfants des écoles de Saint Paul et Damiatte sur le Pont et Octroi**

21h00 **LOTO du TELETHON** - salle des fêtes de DAMIATTE
(Anciens Combattants, Arts et Loisirs, Comité des fêtes de Damiatte, Chasse de Damiatte)
Vente Pâtisserie confectionnées par les associations

Dimanche 6 Décembre

9h00 **Exposition de véhicules à moteurs** sur la place de St Paul (AURGILI RACING Club)

Randonnée pédestre (circuit pour tous- 10km)
Rendez-vous devant la Mairie de St Paul –Départ St Paul 9h précises
Toute la matinée découverte activité Marche Nordique
Café offert par l'Association « Les Pimprenelles »

12h00 **Repas** à la salle des fêtes de St Paul
Participation Club de Gymnastique féminine, Volley, Les Coureurs du ciel
Vous pouvez vous inscrire au 05 63 70 60 18 (Mairie de St Paul)
Prix du repas 12 € adulte - 7 € enfant (– 8 ans)

14h00 **Démonstration et présentation d'aéromodélisme statique**
(Les Ailes de la Colline)

16h00 **Lâcher de ballons** Place de St Paul par les écoles

16h15 **Vin chaud** offert par les municipalités de St Paul et Damiatte

PASSAGE DE LA TNT A LA HAUTE DEFINITION

DE QUOIT S'AGIT-IL?

Le passage de la télévision numérique terrestre (TNT) à la haute définition (HD) traduit une évolution des normes de diffusion de la télévision reçue par l'antenne râteau. Actuellement deux normes sont utilisées pour diffuser les chaînes de la TNT en France: le MPEG-2 et le MPEG-4.
A partir du 5 avril 2016, la norme MPEG-2 sera abandonnée au profit de la norme MPEG-4, plus récente et plus performante, ce qui permettra le passage à la TNT HD.

Le passage à la TNT HD se fera en une nuit, du 4 au 5 avril 2016, sur toute la France métropolitaine!

QUE FAUT-IL FAIRE?

S'équiper avant le 5 avril

Aujourd'hui, la plupart des foyers sont déjà équipés.
Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer! L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.

Il convient donc de vérifier le plus tôt possible la compatibilité de votre téléviseur et, le cas échéant, à s'équiper sans attendre le 5 avril!

Le 5 avril, tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau devront lancer une nouvelle recherche et mémoriser des chaînes sur chacun de leurs postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur, pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

POURQUOI CETTE EVOLUTION?

Une meilleure qualité de son et d'image:
Cette évolution va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la HD.

Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite:
A partir d'avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD.

Pour en savoir plus sur le passage à la TNT HD connectez-vous sur le site recevoirlatnt.fr

MAPP’RANDO LA RANDONNEE INTERACTIVE

Mapp'Rando c’est un outil numérique qui offre aux collectivités en charge du tourisme de valoriser et de promouvoir leur territoire grâce à un site internet dédié aux itinéraires de randonnées.

Cet outil, la Communauté de communes du Lautrécois-Pays d’Agout a fait le choix de s’en doter.

Désormais, 10 circuits sont consultables sur internet de manière interactive. **Vous pourrez retrouver depuis chez vous ou bien directement sur le terrain avec votre smartphone la solution Mapp’rando à l’adresse suivante : cclpa.fr ou bien lautrectourisme.com**

Mapp'Rando fait ainsi la promotion d'un territoire, celui du Lautrécois-Pays d’Agout et plus largement le Pays de Cocagne. Les photos réalisées par drone et un photographe professionnel sont attractives et de haute qualité. Elles mettent en valeur des points d'intérêt touristiques. Vous noterez la présence d’une vidéo comme produit d’appel. A l’ère du numérique les territoires doivent se doter d’outils modernes pour plus de visibilité.

Le site présente une cartographie interactive des sentiers, des informations pratiques et, entre autres, une carte de profil montrant le dénivelé. Attrait supplémentaire le site est facilement évolutif. Actuellement dix randonnées sont répertoriées sur quatre communes référencées en point de départ : Damiatte, Guitalens-Lalbarède, Lautrec, Serviès. Au fur et à mesure le site pourra s'enrichir de données nouvelles.

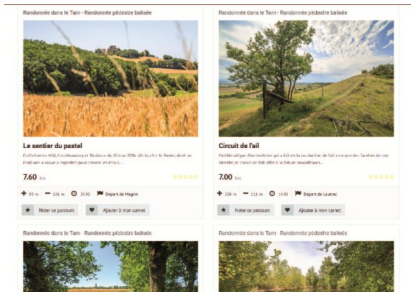

TARIFS COMMUNAUX

➢PHOTOCOPIES:

1/ Pour les particuliers (*)

Noir et blanc resto A4	0.30€/copie
Couleur recto A4	0.50€/copie
Noir et blanc recto verso A4	0.50€/copie
Couleur recto verso A4	0.80€/copie
Noir et blanc A3	0.50€/copie
Couleur A3	1.00€/copie

2/ Pour les associations fournissant le papier

Noir et blanc	0.05€/copie
Couleur	0.20€/copie

3/ Pour les associations ne fournissant pas le papier

Noir et blanc	0.10€/copie
Couleur	0.30€/copie

4/ Fax

1€/page

➢LOCATION DE MOBILIER:

- Table (120x80 ou table "tréteau"): 2€ la table
- Chaise: 0.50€ la chaise

➢LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES: (*)

Petite salle des fêtes — *Grande salle des fêtes*

1/ Pour les Damiattois:

Caution	400€	Caution	400€
Du 1er avril au 31 octobre	20€	Du 1er avril au 31 octobre	70€
Du 1er novembre au 31 mars	40€	Du 1er novembre au 31 mars	110€

2/ Pour les personnes extérieures à la commune:

Caution	700€	Caution	700€
Du 1er avril au 31 octobre	40€	Du 1er avril au 31 octobre	220€
Du 1er novembre au 31 mars	60€	Du 1er novembre au 31 mars	270€

Petite salle des fêtes

3/ Pour les professionnels à raison de 2 occupations hebdomadaires maximum:20€/mois

Grande salle des fêtes

3/ Pour les associations:

Locales ou d'intérêt communautaire	Gratuit
Extérieures	100€

Salle du Rec

Caution	400€
Du 1er avril au 31 octobre	30€
Du 1er novembre au 31 mars	50€

Par délibération du 30 juillet 2015, le Conseil Municipal a mis en place un nouveau règlement intérieur des salles communales regroupant 6 points essentiels tels que:

- Les dispositions générales
- L'utilisation
- La sécurité, l'hygiène et le maintien de l'ordre
- Les assurances et responsabilités
- La redevance
- Les dispositions finales

Vous pouvez retrouver ce règlement sur le site Internet de la Mairie de DAMIATTE ou bien directement au secrétariat de la Mairie.

(*) Les tarifs sont applicables à compter du 1er janvier 2016.

➢CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES

- Concession perpétuelle: 38.50€ le m²
- Concession pour une case au columbarium d'une durée de 50 ans: 600€

Selon le nouveau règlement intérieur du cimetière, la superficie des concessions perpétuelles disponibles est de 2m², 3.40m² ou 4.70m².

LISTES ELECTORALES

Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre

Pour voter en 2016, pensez à vous inscrire sur les listes électorales!

Comment s'inscrire sur les listes électorales?
Trois modalités d'inscription sont possibles: en mairie, par correspondance, ou par Internet. Dans les trois cas, vous devrez justifier de votre identité et de votre résidence dans la commune.
Dans tous les cas, la démarche devra être réalisée avant le 31 décembre.

Quand s'inscrire?
Vous devez vous inscrire sur les listes électorales si vous avez changé de domicile ou si vous
venez d'avoir 18 ans.
Si vous avez changé de commune, vous devez vous inscrire sur les listes de votre nouvelle commune de résidence.
Si vous venez d'avoir 18 ans, vous êtes théoriquement inscrit d'office sur les listes pourvu que vous vous soyez fait recenser auprès de votre mairie en vue de la journée défense et citoyenneté.
Vous devez avoir reçu depuis un courrier vous informant que vous étiez inscrit d'office sur les listes. Si vous ne vous êtes pas fait connaître auprès de votre mairie en vue de la journée défense et citoyenneté ou si vous avez déménagé depuis, vous devez vous inscrire via la procédure normale (modalités d'inscription énoncées ci-après).

Pour en savoir plus, consultez la rubrique Mes démarches [http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Papiers-Citoyennete/Vie-citoyenne/Elections] et téléchargez le dépliant d'information.

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. A partir du 1er janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions Métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent. La réforme territoriale a pour objectif de rendre l'Etat plus efficace en **renforçant les capacités de pilotage stratégique au niveau des grandes régions.**
Elle s'accompagne d'une modernisation de la fonction publique, avec comme objectifs l'amélioration de la qualité du service public, son accessibilité dans tous les territoires et le renforcement de la cohésion sociale territoriale.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile munis d'une pièce d'identité ou du livret de famille. Cette obligation légale doit être effectuée dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire. Une attestation de recensement leur sera remise. Les jeunes sont ensuite convoqués par le Bureau du Service National pour suivre la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense) à l'issue de laquelle un certificat leur sera également remis.

Tout comme l'attestation de recensement, ce certificat est exigé pour se présenter à un examen ou un concours (examen scolaire, permis de conduire …).

CARTE D'IDENTITE

Nous vous rappelons que depuis le 1 janvier 2014, la carte nationale d'identité est valide pendant 15 ans pour les personnes majeures.
Pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation est automatique, vous n'avez aucune démarche à effectuer.
Cependant, avant de vous déplacer à l'étranger, renseignez-vous pour savoir si le pays accepte la prolongation de la carte d'identité.

Pour renouveler votre carte, il vous suffit de vous présenter au secrétariat de la mairie muni des pièces suivantes :

- 2 photos d'identité,
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- La carte d'identité à renouveler
- 1 timbre fiscal de 25 € (perte ou vol uniquement)
- La copie intégrale de votre acte de naissance (perte, vol, 1ère demande)

PASSEPORT

La mairie de Damiatte ne peut plus recevoir les demandes de passeport. Les communes alentours équipées pour recevoir votre demande sont : Puylaurens, Graulhet, Castres ou Lavaur. Attention, il est préférable de prendre rendez-vous pour déposer sa demande.

Les pièces à fournir sont :
- l'ancien passeport s'il s'agit d'un renouvellement
- 2 photos d'identité
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- la carte nationale d'identité ou la copie de l'acte de naissance
- 1 timbre fiscal de 86 € pour les majeurs, 42 € pour les mineurs de 15 à 17 ans et 17 € pour les moins de 15 ans.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Alyah CHASSILLAN POLGE	née le 12 mars 2015	5, Route de Graulhet
Mélissandre JOLLY	née le 19 mars 2015	Le Buguet-Haut
Thiméo PELTIER ESTIVAL	né 23 juin 2015	La Nougarède
Hugo TOYES PINEL	né le 21 septembre 2015	9, Place de Beauzelle

MARIAGES

Manon TESTAS et Andy ARRIBAT	16 mai 2015	12, Rue Paul Loupiac
Rosine HOFF et Christian DEMAY	26 septembre 2015	Lacapelle
DAMNON Emmanuelle et DEFORGE Frédéric	28 novembre 2015	En Gontier

DECES

Claude GRANIER – Notre Dame, Route de Graulhet – 78 ans
décédé le 7 février 2015 à CASTRES

Aimé JULLIÉ – Buguet Haut – 93 ans
décédé le 14 février 2015 à LAVAUR

Hervé MEDALE – 10, avenue du Carbounel – 85 ans
décédé le 11 mars 2015 à CASTRES

Julien MOLIÈRES – Buguet Haut – 95 ans
décédé le 20 mars 2015 à SERVIÈS

Pierrette EUGÈNE épse FONTAINE– La Vernière – 68 ans
décédée le 19 avril 2015 à CASTRES

Pierre METGÉ – Rue Sicardou – 81 ans
décédé le 30 avril 2015 à LAVAUR

Philippe BARRÈRE – En Coutet – 57 ans
décédé le 15 septembre 2015 à LAVAUR

Jeanne BOUDES veuve CARRIÈRE – La Louisié – 77 ans
décédée le 22 octobre 2015 à DAMIATTE

Simonne SOULAYRAC veuve ALRIC – 27, avenue de Serviès – 83 ans
décédée le 3 novembre 2015 à SERVIÈS

Cette rubrique a été effectuée à partir des informations dont nous disposions.
Nous vous prions de nous excuser pour un éventuel oubli.

DAMIATTE EN LUMIERES

Du 21 décembre 2015
au 3 janvier 2016

CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOEL

De nombreux lots à gagner !

Inscription en Mairie

avant le 16 décembre 2015

Voir conditions sur : http://damiatte.wix.com/comite-des-fetes

REGLEMENT DU CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOËL 2015

Règlement

Le jury établit un classement dans chacune des deux catégories:

● Maisons (façade, terrasse, jardin…)
● Appartements (balcons, fenêtres, jardinet…).

Les illuminations doivent être visibles depuis la voie publique entre 18h et 21h30, le jury ne rentrera pas dans les propriétés privées.

Le concours se déroulera du vendredi 21 décembre 2015 au vendredi 3 janvier 2016, période de passage du jury.

Les personnes inscrites au concours acceptent sans réserve les informations ci-après, ainsi que les décisions prises par le jury.

Informations

1 – OBJET

Dans le cadre des fêtes de fin d'année le Comité des fêtes de Damiatte organise un concours sur le thème des illuminations et décorations de Noël.

Il est gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune de Damiatte et se déroulera du vendredi 21 décembre 2015 au vendredi 3 janvier 2015.

2 – MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

Les Damiattois désirant participer à ce concours peuvent retirer les bulletins de participation à partir du 15 novembre à l'accueil de la Mairie de Damiatte.

Il est également possible de le télécharger sur:

– Le site internet de la ville de Damiatte: http://www.mairie-damiatte.fr/
– Le site du comité des fêtes: http://damiatte.wix.com/comite-des

Les bulletins d'inscription doivent être retournés avant le mercredi 16 décembre 2015 et passé cette date, il ne sera plus possible de participer.

– Par courrier: Mairie de Damiatte, 7 , avenue de Graulhet 81 220 DAMIATTE.
– Par email: comitedesfetesdedamiatte@gmail.com

3 – CATEGORIES

● Maisons (façade, terrasse, jardin…).
● Appartements (balcons, fenêtre, jardinet…).

4 – LES CRITERES:

- Esthétique et Harmonie de l'ensemble noté sur 10
- Imaginaire et originalité de la réalisation noté sur 10
- Utilisation de matériels à faible consommation d'énergie (leds,…) noté sur 10
- Prise en compte de l'espace disponible noté sur 5
- Utilisation de matériels non électriques (guirlandes, sapins, …) noté sur 5

Chaque membre du jury notera anonymement les critères de 0 à 10. Les moyennes générales les plus élevées désigneront les lauréats.

5– COMPOSITION DU JURY

Toutes les réalisations, visibles depuis la voie publique, seront examinées par un jury, composé de:

- Des élèves de l'école de Damiatte (20% de la note)
- Des élus de la commune de Damiatte (40% de la note)
- Des associations de la commune (40% de la note)

Le jury pourra effectuer une visite de jour pour voir les décorations et une visite de nuit pour apprécier les illuminations et décider de l'attribution des prix.

Les décisions du jury seront sans appel et aucune correspondance ne sera échangée sur les résultats obtenus.

6 – RESULTATS ET REMISE DES PRIX

Les résultats seront communiqués le jour de la remise des prix qui aura lieu le samedi 9 janvier 2016. Ils seront également diffusés sur le site internet de la Mairie de Damiatte et le site du Comité des fêtes de Damiatte.

De nombreux lots seront remis pour les gagnants.

7 – AVERTISSEMENTS

L'adhésion au concours entraîne de la part des candidats l'acceptation sans réserve du présent règlement, ainsi que des décisions prises par le jury.
Les participants acceptent que leurs décorations soient filmées, photographiées et que les photos soient diffusées dans la presse ou sur tout support papier, numérique: site internet, journal municipal, etc...

Talon à conserver par le candidat

Cachet de la Mairie ou Comité des fêtes (obligatoire) :

Bulletin D'inscription

Nom et prénom du candidat : ……

Adresse : ……

e-mail : ……@

Téléphone : ……

Fait à Damiatte,

Le :

Votre signature (obligatoire) :

ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Les numéros de téléphone ci-dessous peuvent être communiqués aux Clients.

Besoin de	Qui	N° d'appel
Dépannage électricité	**ERDF** Centre d'appel dépannage 24h/24 – 7j/7	**0 972 675 081**
Nouveau raccordement individuel au réseau électrique	**S D E T**	**05 63 43 21 41**
Raccordement photovoltaïque	**ERDF** Centre d'appel	**0820 031 922**
Branchement provisoire pour alimenter un chantier	**Fournisseur d'énergie***	**Choisir un Fournisseur***
Modification d'un raccordement individuel existant au réseau électrique, (sans faire appel à un fournisseur d'énergie.)	**ERDF** Accueil raccordement électricité du lundi au vendredi de 8h00 à17h00	**0 810 203 835**
Renseignements sur un déplacement de ligne électrique études–devis Protection d'un chantier effectué au voisinage d'une ligne électrique	**ERDF** Accueil raccordement électricité du lundi au vendredi de 8h00 à17h00	**0 810 203 835**
Mise en service électrique d'une installation nouvelle ou existante.	**Fournisseur d'énergie***	**Choisir un Fournisseur***
Orienter un client particulier, ou professionnel, qui souhaite des renseignements sur son contrat de fourniture (délai de paiement, changement de version tarifaire, etc…).	**Fournisseur d'énergie***	**N° d'appel de son Fournisseur sur sa facture**
SECURITE : Etablir une **DT/ DICT** (déclaration d'intention de commencement de travaux)	**Sites :** **www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr** **www.protys.fr**	

***La liste des Fournisseurs d'énergie est disponible :**Sur les sites internet des Distributeurs :
www.erdfdistribution.fr ou **www.grdf.fr**

- Sur les sites internet de la Commission de Régulation de l'Energie :

www.energie-info ou **www.cre.fr** **TEL : 0810 112 212**

CONSEILS POUR L'ELAGAGE A PROXIMITE DES LIGNES ELECTRIQUES

ZOOM SUR

L'ÉLAGAGE

ERDF
ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Les distances de sécurité

▲ Câble électrique isolé

◄ Câble électrique nu

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : *« la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne »*.

▼ Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

Les règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service « dépannage » d'ERDF.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage » d'ERDF au **09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.erdfdistribution.fr

Conseils pratiques

Conseil n° 1 :
Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

Conseil n° 2 :
Entretenez régulièrement votre végétation.

Conseil n° 3 :
Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Direction de la communication • Conception : Kitsuné • Crédits photos : Médiathèque ERDF

Référence médiathèque [illegible] JANVIER 2013

ERDF – Electricité Réseau Distribution France
Tour Winterthur | 92085 Paris La Défense cedex
www.erdfdistribution.fr

ERDF – SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros – R.C.S. Nanterre 444 608 442

L'élagage, un enjeu pour tous

La surface des forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an.* L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique.
Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

*source : ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Comment ça marche ?

Techniques d'élagage

Les travaux d'élagage réalisés avec les techniques traditionnelles sont longs et difficiles. C'est pourquoi, ERDF expérimente la « girafe » et « l'élagage héliporté ».

Expérimentation de l'élagage par « girafe »

La « girafe » est un engin doté d'une scie circulaire placée à l'extrémité d'un mât télescopique pouvant atteindre une hauteur de 22 mètres. Cette méthode est 5 fois plus rapide que les techniques classiques. Elle permet d'élaguer environ 1 km de ligne par jour.

Expérimentation de l'élagage par hélicoptère

Pour les zones difficiles d'accès où les moyens conventionnels sont peu appropriés, cette technique a un rendement très élevé : alors qu'il faut en moyenne un mois pour élaguer 4 à 5 km avec les techniques traditionnelles, une seule intervention par hélicoptère permet d'élaguer environ 6 km de ligne.

Les nouvelles techniques complètent l'élagage traditionnel. Ainsi, les élagages sont de plus en plus performants et garantissent chaque jour une meilleure qualité de l'acheminement électrique.

Girafe ▼

Élagage héliporté ▼

30 000 km
C'est la longueur de lignes élaguée chaque année

Que dit la réglementation ?

Le Code de l'Énergie reconnaît à ERDF le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ».

Les responsabilités

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :
- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;

ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respecte pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

*Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de travaux

L'élagage est à la charge d'ERDF

Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Les distances à la construction des lignes électriques (norme NFC 11-201)

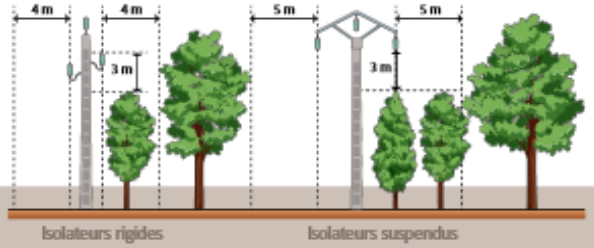

Lignes haute tension (HTA)
Attention : les distances varient selon les types de lignes.

ERDF demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

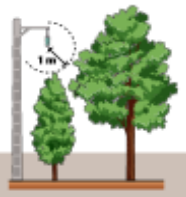

Lignes isolées basse tension (BT)

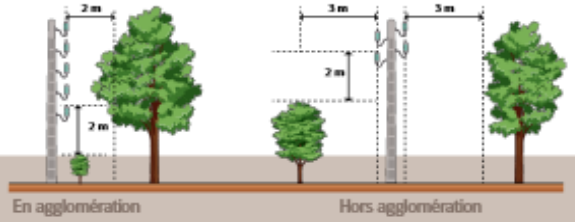

Lignes basse tension (BT)

NUMÉROS D'URGENCE
17/112

Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés et vigilants sur les accès à votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences: Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées et tout fait suspect signalé au commissariat ou à la brigade de gendarmerie.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement en composant le 17 le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie, protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquête.
- Déposez plainte (munissez vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne: www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr.
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

PERMANENCES

Madame le Maire de DAMIATTE:
Tous les matins, du lundi au vendredi, de 9H00 à 12H00.

Monsieur le Conseiller Départemental:
Le mardi matin de 9H30 à 12H00 à la mairie de St Paul

Le conciliateur:
Sur rendez-vous à la mairie de St Paul—M BALMELLE: 05.63.58.07.58

Défense du consommateur: (Association Famille Laïque)
Sur rendez-vous à la mairie de St Paul: 06.33.41.31.04

L'assistante sociale du Régime Général:
Tous les mardis matins à la mairie de St Paul sur rendez-vous au 05.63.37.68.10
Téléphone de la permanence 05.63.70.63.63

L'assistante sociale de la Mutualité Sociale Agricole:
Standard: 05.65.35.86.00
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 08H à 12H15 et de 13H à 17H.

Permanence CPAM:
La CPAM a supprimé ses permanences à la mairie de St Paul. Un seul numéro 36 46.

Permanence ADMR:
Le mardi et le jeudi de 9H30 à 11H30 au local de l'association, rue République à St Paul
Tél: 05.63.75.39.57

Relais service public:
Communauté des communes: Sonia LANDES au 05.63.70.52.67

ANNUAIRE LOCAL

Trésorerie

10 Place du Foirail
81220 Saint Paul Cap de Joux
Tél : 05.63.70.60.30
Fax : 05.63.70.59.87
Mél : t081033@dgfip.finances.gouv.fr
Horaires : Lundi—Mardi—Jeudi 8H30 à 12H et 13H30 à 16H.

La Poste

Rue de Belgique
81220 Saint Paul Cap de Joux
Tél : 36.31
Horaires : lundi - de 9H00 à 12H00.
mardi - de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30.
mercredi - de 9H00 à 12H00.
jeudi - de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30.
vendredi - de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30.
samedi - de 9H00 à 12H00.
Levée du courrier : lundi, mardi, jeudi, vendredi 15H15, mercredi 12H, samedi 11H15.

La gare

Avenue de la gare
81220 DAMIATTE
Tél : 05.63.70.61.34
Du lundi au vendredi : de 6H00 à 20H20
Samedi, dimanche et jours fériés : fermé

Gendarmerie

Permanence à la mairie de St Paul Cap de Joux
Horaires : le mardi de 9H00 à 12H00 et le jeudi de 14H00 à 17H00.
Et sur rendez-vous en appelant le 05.63.82.17.00—Gendarmerie de VIELMUR

Déchetterie

Guitalens L'Albarède - Tél : 05.63.70.99.30
Ouverte le mercredi, vendredi et samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H.
Puylaurens - Tél : 05.63.59.12.99
Ouverte le mardi, jeudi et samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H.

Médiathèque

Rue du Stade
81 220 SAINT PAUL CAP DE JOUX
Tél: 05.63.75.97.27
Courriel: mediastpaul.pays.agout@orange.fr
Horaires: Lundi de 16H30 à 18H30—Mercredi de 10H à 12H et de 14H à 17H—Samedi de 09H30 à 12H.

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

CULTURE-PATRIMOINE

Nom de l'association	Adresse	Numéro de téléphone
Arts et Loisirs (dessin, théâtre) Mme GAYRAUD Christine	Limardié DAMIATTE	05.63.42.05.65
Histoire et Culture du Pays d'Agout M JULIA Bruno	2, rue Henri IV ST PAUL	05.63.70.22.45
Musikom (Musique) M CLERC Jean-Claude	Le Château SERVIES	05.63.82.06.97
Quatz'Arts(festival des champs) M URUTY	Puech Servel DAMIATTE	06.24.29.12.66
Ste Cécile de Plane Sylve (patrimoine) M FERRAN Noël	Rue Basse ST PAUL	05.63.75.18.29

ANIMATIONS

Nom de l'association	Adresse	Numéro de téléphone
Club Génération Mouvement Mme KAZIMIERCZAK Martine	Nogaret VITERBE	05.63.70.66.17
Comité des Fêtes Mme ROUDET Julie	La Nougarède DAMIATTE	06.87.04.01.56
Comité santé M PELFORT Claude	2, chem Borio VITERBE	05.63.70.62.28
INICI Mme MOLINIER Gisèle	Le Buguet Bas DAMIATTE	05.63.70.67.73
Les Amis de Vialas M RIVALS Olivier	Vialas DAMIATTE	amisdevialas@yahoo.fr

SERVICES

Nom de l'association	Adresse	Numéro de téléphone
A.D.M.R M BANQUET Serge	6, chem Crouzette VITERBE	05.63.75.96.26
Anciens Combattants M ROUDET Georges	La Nougarède DAMIATTE	05.63.70.63.59
FNACA M BARTHES Elie	Griffoulet ST PAUL	05.63.70.61.23

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

SPORTS

Nom de l'association	Adresse	Numéro de téléphone
ADSP (athlétisme) **M BESSIOUD Philippe**	5, chem du Païssu DAMIATTE	fabredavid@orange.fr
ASSP Volley **Mme SCATTOLIN Eliane**	27, rte de Graulhet DAMIATTE	05.63.75.84.62
Arts et Loisirs **(danse, yoga, gym sénior)** **Mme GAYRAUD Christine**	Limardié DAMIATTE	05.63.42.05.65
Arts Martiaux en Pays d'A-gout **M GIDEL Eric**	2, rue Ernest Sans DAMIATTE	05.63.75.24.33
AVLF (foot vétéran) **M DOMINGUEZ Olivier**	6, Résidence Boulibou DAMIATTE	06.23.15.03.32
BDSP (Basket) **M GRAILLAT Olivier**	Mairie ST PAUL CAP DE JOUX	06.18.05.66.45
Centre équestre de Corbière **M GUILLODO Pierre**	2, lot Bouriette SEMALENS	05.63.35.92.32
Centre équestre Poney City **Mme RENAUDINEAU Muriel**	La Vidalié Basse DAMIATTE	05.63.42.06.45
Centre équestre de Bel Air (TREC) **M ROUDOULEUSSE André**	Bel Air DAMIATTE	05.63.42.06.00
Club de billard **M JARDIN David**	9, av de Graulhet DAMIATTE	05.63.70.61.53
Ecole de foot **M DA SILVA Manuel**	42, ch St Come VIELMUR	05.81.43.61.14
Gymnastique volontaire **Mme MACE Gaëlle**	Boulibou DAMIATTE	06.12.97.40.88
Lous Desferrats **Mme GAUVIN Odile**	Le Buguet Haut DAMIATTE	05.63.70.63.05
PAFC (foot adulte) **M PICARD Mathieu**	7, chemin du Lézert DAMIATTE	06.19.16.06.86 550911@lmpf.eu
Pétanque Damiattoise **M TOURNIER Alain**	2, av de Lavaur DAMIATTE	06.25.27.50.81

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Nom de l'association	Adresse	Numéro de téléphone
Ping St Paulais **M MALIGE Francis**	Le Pastel ST PAUL	06.86.85.94.93
Tennis Club Beauzellois **M VERP Bernard**	5, chemin du Lézert DAMIATTE	05.63.70.65.20

LOISIRS

Nom de l'association	Adresse	Numéro de téléphone
Groupe ensemble – familles rurales – passons le pont (Loisirs créatifs) **Mme GUIRAUD Michèle**	1, Rue du Rec DAMIATTE	05.63.70.61.87
Société communale de chasse **M ROUDET Jérôme**	La Nougarède DAMIATTE	05.63.70.68.70
Société de chasse des plateaux de St Martin **M CAUQUIL André**	La Gaubertié DAMIATTE	05.63.70.65.80
Société de pêche **M ANDREU Claude**	3, chemin Baissade VITERBE	05.63.75.03.81

ENFANTS

Nom de l'association	Adresse	Numéro de téléphone
Association de parents d'élèves **Mme JOLLY Sandrine**	Le Buguet Haut DAMIATTE	06.20.07.37.13
L'île aux parents **M COTTAZ CORDIER Bernard**	1, av de Puylaurens ST PAUL	05.63.75.87.70

DIVERS

Nom de l'association	Adresse	Numéro de téléphone
Amicale des sapeurs pompiers **M ALBERT Jean-Loup et M DAUZATS Jean-François**		c.c.m3@wanadoo.fr
Avenir de DAMIATTE **M MAURIES Henri**	La Rasarié DAMIATTE	05.63.70.70.42

VIE ASSOCIATIVE

PONEY CITY

Ça bouge à poney city !!

Les vacances de la Toussaint ont été rythmées par de multiples animations au poney club « poney city » à Damiatte.

Tout d'abord, l association sportive a organisé deux compétitions, une de concours complet et une de sauts d'obstacles, plus d'une centaine de participants ont pu venir défendre les couleurs de leurs clubs à travers une trentaine d'épreuves de difficultés différentes.

Pour les jaunes et noirs , Gaëlle Favry, Léna Caparros et Jeanne Selva se sont distinguées en prenant les trois premières places de l épreuve club 3 du concours complet.

La semaine suivante, lors du CSO, Gwenola Jungers termine seconde de l'épreuve club 2, Justine Danigo également seconde mais dans l'épreuve club 1, juste derrière Emmanuelle Lotte qui remporte donc cette épreuve mais aussi rafle la première place de l'épreuve poney élite avec sa fidèle Tockyo de poney city, produit de l'élevage du club.

Le club a aussi eu le plaisir d'accueillir deux intervenants extérieurs, tout d'abord, Ludovic Fournet qui est venu durant deux jours partager son savoir dans le domaine du « horsemanship », une approche plus naturelle de l'équitation, apprendre à connaître son cheval, à communiquer avec lui, à pied et à cheval avec le moins d'outil possible puis Coralie Palas qui est venue, elle, partager son savoir dans sa discipline de prédilection, le dressage.

Et bien sûr n'oublions pas Halloween, où les enfants iront récolter une multitude de bonbons pendant une grande balade à poney ce samedi 31 octobre .

PING ST PAULAIS

Le ping pour tous !

Quelques mois après le début de la saison 2015/2016, l'association poursuit son développement.

L'implantation du club sur la Communauté de Communes s'est renforcée ces dernières années avec les **3 sites** : Saint Paul, Vielmur et Lautrec depuis la saison passée. Les créneaux jeunes et adultes sont bien remplis sur chacune des communes et il reste encore quelques places. Rajoutons aussi le site de Lugan sur la Communauté de Communes voisine.

Notre association intervient également sur la Commune de Damiatte dans le cadre des **activités périscolaires** où les enfants bénéficient d'une initiation réalisée par **Kévin Louarn** le technicien principal du PSP.

Classé, en juin dernier, **meilleur club formateur du Tarn pour la 6ème année consécutive** et **dans les 8 meilleurs de Midi-Pyrénées**, le club se trouve ainsi légitimement récompensé des nombreux efforts réalisés par les entraineurs et dirigeants du club. Le staff technique est ainsi composé de Kévin, Francis Malige, Emmanuelle Benoit, Patrice Pradelles, Enric Thomas, Charles Drieu La Rochelle, Yannick Courillaud, Nicolas Le Pape, Michel Tiplé, Cédric Albouy auquel il faut rajouter Jean-Loup Albert juge arbitre national et qui officie aussi pour le PSP.

Nos meilleurs jeunes sont ainsi **Laurian Grandjean** (meilleur poussin de Midi-Pyrénées), **Tanguy Grandjean** (son frère, champion du Tarn Minimes), **Jules Dutriaux** (champion du Tarn benjamins) ou **Claire Dufau** (championne du Tarn junior).

La presse locale relate très régulièrement des articles qui soulignent le **dynamisme de l'association.**

PING ST PAULAIS (suite…)

En championnat par équipes, le début de saison est assez encourageant pour **nos 5 équipes** qui pratiquent **au niveau régional ou départemental**.

Le PSP s'est également tourné vers la pratique pour les plus âgées à travers **le Ping Santé Seniors** qui permet de concilier le **plaisir de jouer à son rythme avec des exercices spécifiques et adaptés**. Là encore, des places sont encore disponibles sur deux sites, **venez essayer !**

Les premières compétitions ont vu nos jeunes et moins jeunes se distinguer sur les tournois départementaux, régionaux, voire nationaux.

Dans quelques mois, **le 11 juin 2016**, le PSP va fêter son **30ème anniversaire**. Ce sera ainsi une grande fête à la salle des sports de Saint Paul où le club accueillera des joueurs professionnels dont **Stéphane Ouaiche Champion de France senior 2014** et **Jules Cavaillé Champion de France minimes 2015** en simple et en double. Une **exhibition** sera ainsi offerte dans l'après midi et un **repas musical** (sur inscription) terminera la soirée. D'autres animations sont également prévues notamment en direction des écoles. Une **exposition** retracera aussi **l'histoire du club** et mettra en avant **toutes les facettes du tennis de table.**

Le club profite aussi de la parole qui lui est donnée pour remercier la **Mairie de Damiatte** qui soutient financièrement le PSP et qui est, chaque année, représentée (par Madame Le Maire ou un élu) lors de l'Assemblée Générale de notre association.

Retrouver toute l'actualité du club sur notre site internet : www.pingstpaulais.com

Contactez Kévin Louarn : 06 17 51 78 02

Mail : kevin.louarn@live.fr

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE DAMIATTE

Le dimanche 13 septembre a eu lieu l'ouverture de la chasse, nos fidèles compagnons ont retrouvé les chemins, les prairies, les sous-bois. Mais le printemps et l'été très sec ne leur a pas permis une quête facile. Aujourd'hui veille de la Toussaint nous pouvons constater que le gibier est très difficile à débusquer. Nous constatons que le lièvre est peu présent sur notre territoire, puisque nous observons qu'à mi saison seulement 4 lièvres ont été prélevés. Les perdreaux sont bien là, la période de la ponte durant les mois de mai, juin dans un climat sec a favorisé le développement de ce gallinacé. Nous avons pu voir quelques couvées de faisans, mais toujours difficile de maintenir cette espèce sur notre territoire, victime des prédateurs, des engins agricoles et de la météo. Nous attendons maintenant des jours plus froids et plus humides pour pouvoir arriver notre belle bécasse.

Le gros gibier est de plus en plus présent sur notre territoire, à ce jour quelques sangliers ont été prélevés, nous pouvons féliciter notre tireur Jean-Pierre ROUQUETTE pour la prise d'un sanglier de 112 kilogrammes. Cette espèce présente sur notre commune occasionne des dégâts à nos agriculteurs. Plusieurs dossiers pour dégâts de cultures ont été déposés à la Direction Départementale des Territoires. Le chevreuil est toujours en progression, ce qui nous a permis d'obtenir un plan de chasse à 24 chevreuils. Ce petit cervidé est victime des accidents de la route, plusieurs sujets ont été retrouvés dans les fossés, même si des panneaux au bord de la route ont été posés pour signaler leur présence. Les automobilistes doivent être très prudents.

Les piégeurs présents toute l'année sur le territoire ont pu réguler bon nombre de nuisibles, les renards étant très nombreux sur notre commune (16 renards, 11 fouines, 2 ragondins, 36 pies, et cette année nous avons eu l'autorisation de prélever le blaireau, 15 blaireaux pris par nos amis les piégeurs).

Jean-Pierre le 13 septembre 2015
Sanglier 112 kg

SOCIETE COMMUNALE
DE CHASSE DE DAMIATTE (suite…)

Nous invitons tous les chasseurs pendant les mois de janvier, février à venir aux battues afin de réguler l'espèce renard. Les mois d'avril et mai seront réservés aux battues administratives sur le renard.

La jachère fleurie a été reconduite le long du sentier de randonnée au lac St Charles, afin de favoriser le maintien des perdreaux et des faisans, pour les randonneurs un petit moment de plaisir pour les yeux.

Au nom de tous les chasseurs nous tenons à remercier tous les propriétaires qui nous acceptent sur leurs terres pour pratiquer notre sport favori qu'est la « **CHASSE** ».
Respectons les cultures, les clôtures, et soyons courtois avec tous les utilisateurs de la nature. En se respectant les uns, les autres, tout le monde a sa place sur le magnifique territoire que nous avons la chance de posséder sur la commune de Damiatte.

Nous vous invitons à notre traditionnel loto qui aura lieu:

le samedi 13 février 2016 à 21 heures

à la salle des fêtes – salle de sport.

Nombreux lots de valeur.

Le meilleur accueil vous sera réservé !!!

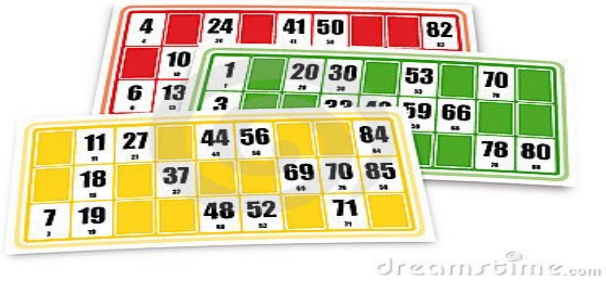

La Société Communale de Chasse vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, tous nos vœux de bonheur, de santé pour la nouvelle année.

Le Bureau

DES NOUVELLES D'INICI

Le mot phare de nos activités !

Le pressage de pommes

Cette année encore, nombreux ont été les habitants de la communauté de communes à nous apporter leurs pommes pour le pressage.

2015 est un très bon cru tant au point de vue de la quantité, que de la qualité du jus que chacun peut déguster à toutes nos manifestations.

La fête de la courge

Les familles ont été nombreuses à venir partager cette 4ème fête de la courge. La variété des jeux proposés a permis à plusieurs générations de jouer ensemble dans une ambiance très conviviale.

Le concours et l'exposition de courges ont eu d'autant plus de succès que chacun pouvait repartir avec les graines de la courge de son choix.

Le verre de l'amitié servi en fin d'après midi était cette année un velouté de courges, il fut fort prisé des enfants qui en ont redemandé.

DES NOUVELLES D'INICI (suite…)

Les parents ont apprécié que cette fête soit placée sous le signe de la gratuité, jeux, graines, boissons, tout était gratuit, seul le produit d'une vente de courges était destinée à une action de solidarité.

Les jardins partagés

N'hésitez pas à pousser la porte des jardins, vous serez accueilli par « le penseur au jardin », qui vous invitera à parcourir les parcelles individuelles et le jardin collectif et solidaire.
Si vous êtes intéressés par cette activité, vous pouvez contacter **Michel : 06 21 70 58 41**

La Pause café

Cette année, l'équipe de la Pause vous propose un pari « Et si nous devenions des consommateurs autonomes », capables de se passer des multinationales ? C'est dans cet esprit que nous proposons une fois par mois, un atelier cuisine, dont les réalisations se font toujours à partir de produits locaux et saisonniers.

Poussez la porte de la Pause pour 5 minutes ou plus tous les jeudis entre 9h30 et 11h30, salle de la Saint Paulaise !
Contact : **Gisèle : 06 72 65 00 73**

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'association de Gymnastique Féminine Saint-Paulaise vous souhaite à tous, petits et grands, d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi que tous nos vœux pour la nouvelle année.

***Enfants de 3 à 6 ans**

Pour infos :
Tarif des inscriptions pour l'année 2013/2014 : 75€
Cours le mercredi de 17h30 à 18h30 – Salle de Gymnastique de Damiatte

GYM ADULTES

Abdos Fessiers
Renforcement
Musculaire

Tarifs :
- 110 € pour l'année pour 1 cours
- 130 € pour l'année pour 2 cours

Le **mercredi de 20h00 à 21h00 & le jeudi de 19h00 à 20h00 à la salle de sports**
Alors n'hésitez pas à venir régulièrement consulter notre site web et page epgv

A l'adresse : www.gymdamiatte.com
E-mail : gymvolontaire-081178@epgv.fr
Renseignements au 06.12.97.40.88 (Gaelle)

LOUS DESFERRATS…

Association de Randonnée Pédestre DAMIATTE-ST PAUL

La saison sportive 2014-2015 est arrivée à son terme !

Grâce à une météo clémente, la période estivale avec les sorties à la journée a pu commencer le 17 Juin pour se terminer le 14 octobre.

Une bonne dizaine de randonneurs « accros » à ces sorties, ont particulièrement apprécié la découverte de nouveaux itinéraires décrits et richement documentés dans le topo-guide des « sentiers des patrimoines » du Tarn, édité en mai 2015.

Leurs pas les ont conduits tantôt au nord, vers la Cité aux cent ogives, tantôt à l'ouest, vers bastides et vignoble gaillacois, ou vers le sud avec Vauban et les eaux de la Montagne Noire, ou encore à l'est dans le Parc Naturel du Haut-Languedoc … pour ne citer que quelques exemples.

Le 1er Juillet, à une heure fort matinale, 17 randonneurs très motivés, ont pris la direction de Massac-Séran pour participer à la rando de l'aube sur la magnifique Voie Romaine où ils ont pu assister, médusés, au spectacle du coucher de la lune suivi du lever du soleil sur le large panorama offert par ce site.
Après 3 heures de marche ponctuées de quelques haltes admiratives, ils parvenaient au point de vue du Verdier où « nos sherpas » avaient dressé une fort sympathique table espagnole ! La matinée se termina dans la joie et la bonne humeur.

Le dimanche 30 Août, avait lieu pour la 2ème édition, la rando « Détente en famille » sur la très agréable aire de pique-nique de St-Pierre de Trivisy.

Après une petite randonnée de 8 km sur le circuit de La Trivalle, les 18 randonneurs se retrouvaient autour d'une table pour partager un beau moment convivial. S'en suivait ensuite pour certains, un petit plongeon dans la piscine adjacente, ouverte et gratuite pour tous ce jour-là.

La nouvelle saison sportive 2015-2016 démarre sous les meilleurs auspices avec l'été de la St-Martin !

Pour ceux qui le souhaitent, c'est le moment soit de renouveler sa licence auprès du club, soit de s'inscrire pour les éventuels nouveaux adhérents.
Le prix de la licence individuelle avec l'adhésion au club incluse, coûte 35 euros pour l'année. Le club propose : 3 sorties hebdomadaires pour la randonnée
le lundi après-midi avec R-V à 14 h sur la place de l'école à Damiatte
rythme paisible sur des circuits de proximité.

LOUS DESFERRATS… (suite…)

Responsable : Thérèse de St-Palais thdstp@gmail.com 06 89 46 82 23
le mercredi après-midi avec R-V à 13 h sur la place de St-Paul, rythme moyen avec circuits en pays d'Agout-Lautrécois et périphérie.
Responsable : Odile Gauvin odile.gauvin@yahoo.fr 06 37 59 03 19
le dimanche matin avec R-V à 8h30 sur la place de St-Paul, rythme soutenu pour circuits peu éloignés. Responsable :
Sandrine Rieuvernet rieuvernet.sandrine@orange.fr 06 78 49 58 35

Depuis octobre 2014, le club a ouvert une section de Marche Nordique pilotée par 2 animatrices diplômées :

Véronique Roques roquesvero@orange.fr 06 79 46 01 05
Joëlle Bordes tjbordes@orange.fr 06 12 68 28 44
(Actuellement Joëlle est indisponible pour raison de santé)

Vous souhaitez pratiquer la marche nordique sur St Paul Cap de Joux, Damiatte et ses environs : l'association propose de vous initier gratuitement sur 2 séances en vous fournissant le matériel.

Les cours se déroulent un dimanche sur deux avec RDV sur la place de St Paul à 9h00 pour un moment sportif et surtout un bon moment de convivialité. Quel que soit votre niveau sportif, cette discipline vous concerne. Les bienfaits de cette pratique ne se démontrent plus: de l'amélioration de la coordination gestuelle à l'action positive sur le métabolisme des graisses. C'est une pratique à la fois dynamique et vivifiante qui sollicite un grand nombre de muscles. Alors venez nous rejoindre.

Si vous souhaitez poursuivre cette activité, après les 2 séances d'essai, la licence et l'adhésion au club vous coûteront 40 €.

Cette année encore, le Comité Départemental nous a confié le rebalisage des 20 kms du sentier boisé de Lacapelle. Ce travail a été réalisé au mois de juin par plusieurs membres du club qui ont reçu les félicitations de nombreux usagers de ce circuit.

Une partie du groupe des Desferrats sur le très agréable sentier de Jean-Petit, (commune de Castres).

Pour la nouvelle année 2016, les Desferrats vous adressent tous leurs meilleurs

LE COMITÉ DES FÊTES DE DAMIATTE

La saison 2014-2015 fût encore une fois riche en manifestations pour le comité des fêtes. Le premier loto hivernal a été un succès à la différence du second.
Le deuxième dimanche de mai, s'est déroulé le vide-grenier qui a cette année pu bénéficier d'un grand soleil.
Le Comité a repris la tournée des fleurs afin de financer une partie de la fête du village. Nous remercions tous les habitants qui ont fait part de générosité lors de notre passage. Les 5-6-7 juin s'est déroulée la traditionnelle fête du village sous le signe cette année de l'innovation. En effet, la fête s'est déroulée devant le stade du Rec et a permis de disposer les manèges de façon à rendre la fête plus conviviale et plus sécurisée pour les enfants. Le 20 août, 10 tonnes de sable, des cocktails, et les moules/frites ont lancé la première soirée plage. Une soirée réussie ou près de 300 repas ont été servis.
Concernant cette nouvelle année,au cours de l'assemblée générale du samedi 10 octobre 2015, Julie Roudet, Présidente du comité des fêtes de Damiatte, entouré de son bureau a présenté le bilan moral et financier de l'année écoulée.
La question de la survie du Comité a ensuite été exposée face au manque de bénévoles, les membres ont décidé de repartir pour une année mais avec un programme allégé car le nombre de bénévoles ne permet pas d'organiser autant de soirées qu'avant.
Le comité des fêtes recherche donc des bénévoles pour continuer à animer le village.
Un nouveau bureau a donc été composé en répondant aux statuts de l'association. Au terme de ce renouvellement, c'est toujours Julie Roudet qui est présidente de l'association. Elle sera accompagnée de Laurent Bouché, vice-président et d'Olivia Alby et Nathalie Fabre, respectivement secrétaire et trésorière, et d'une équipe de membres bien décidée à poursuivre l'animation du village.
Le comité des fêtes lance donc un appel aux personnes qui souhaitent s'investir dans la vie de la commune au cours des différentes manifestations organisées tout au long de l'année et tout cela dans la bonne humeur !

LE COMITÉ DES FÊTES DE DAMIATTE (suite…)

Cette année, le comité s'associe comme tous les ans à d'autres associations pour organiser un loto pour le Téléthon qui se déroulera le samedi 5 décembre 2015. Il y aura ensuite qu'un seul loto du comité des fêtes, le samedi 9 janvier 2016.
Nous travaillons sur la suite de la saison avec peut-être une soirée irlandaise, le vide-grenier (si l'effectif de bénévoles le permet), un bal musette le 3 juin 2016 avec David Firmin et une soirée pour la fête de Damiattele samedi 20 août 2016.
Un concours des illuminations et décorations de Noël est organisé par le comité des fêtes, l'inscription est gratuite et des lots sont à gagner. Vous trouverez les informations au début de ce bulletin ou sur le site du comité des fêtes. :http://damiatte.wix.com/comite-des-fetes

Les bénévoles vous attendent aux manifestations, et vous accueillent avec grand plaisir au sein du comité.
Pour nous aider à faire vivre notre village, vous pouvez contacter Julie Roudet au *06.87.04.01.56* ou par mail : *comitedesfetesdedamiatte@gmail.com*

Le comité des fêtes de damiatte

DAMIATTE

GRAND LOTO DU
COMITE DES FETES

SAMEDI 09 JANVIER 2016 – 21 H

Salle des Fêtes de Damiatte + Salle des sports

14 cartons pleins – 14 Doubles quines – 14 Quines

2 Bons d'achats de 200 – 1 bon d'achat de 80 € -
Lots de foies gras – 1 corbeille gourmande (V. 100 €) -
Caissette de veau fermier (V. 100 €) - corbeilles garnies...

	QUINE	DOUBLE QUINE	CARTON PLEIN
1	Filet garni	Corbeille garnie	Tablette numérique
2	Lot de fruits & légumes	Lot de magrets	Lot Gourmand
3	1 paire de pintades	Longe de porc	Cais.de viande fermière(V. 100 €)
4	Lot de vin fin	Corbeille garnie	Bon d'achat 80 €
5	Lot de fruits & légumes	Jambon	½ agneau
6	Filet garni	Longe de porc	Lot de foie gras
7	1 paire de pintades	Corbeille Garnie	Un bon d'achat de 200 €
8	Assortiment de bières du monde	Un bon d'achat de 30 €	Lot Gourmand
9	Lot de fruits & légumes	Lot de magrets	Lot de foie gras
10	Filet garni	Corbeille Garnie	Corbeille Gourmande (V. 100 €)
11	Assortiment de bières de région	Jambon	Lot de foie gras
12	Lot de fruits & légumes	Lot de magrets	Lot Gourmand
13	Filet garni	Corbeille Garnie	½ agneau
14	Lot de vin fin + pochette de jeux à gratter	2 repas Auberge de l'Agoût	Bon d'achat 200 €

1 carton : 2 € - La Plaque de carton (6 cartons) 12 €

VENEZ NOMBREUX, LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS EST RESERVE

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

LES ENFANTS DE NOUGARO

Qui sommes-nous?

L'association « Les Enfants de Nougaro » est composée de parents d'élèves de l'Ecole de DAMIATTE.
Toute au long de l'année scolaire, nous organisons des événements festifs qui permettent à nos enfants de s'amuser, et également de récolter des fonds (financement de jeux, bus, sorties diverses…).

Bilan des années précédentes

Les événements organisés par l'association, avec le concours des parents, des équipes enseignantes et de la mairie, sont variés:

- Ventes de plants et bulbes
- Boom d'Halloween
- Spectacle de Noël
- Spectacle et/ou kermesse de fin d'année
- **Mise en place et organisation d'une chasse aux œufs à DAMIATTE depuis 4 ans**
- Vente de fleurs
- **Tombola (40 lots en 2013, 58 en 2014, plus de 60 en 2015!)**

Ces événements nous ont permis d'offrir aux enfants depuis 4 ans:

- Des spectacles: cirque, spectacle de Noël, spectacle de fin d'année
- Du matériel pédagogique
- Des participations au carnaval (confettis, bulles de savons)
- Des déplacements dans le cadre de sorties scolaires

PROJETS POUR L'ANNEE 2015/2016

Notre agenda prévisionnel pour cette année scolaire:

- Novembre 2015: vente de chocolats de Noël

LES ENFANTS DE NOUGARO (suite…)

- **Jeudi 17 décembre, spectacle de Noël « Les Oreilles Rouges » offert en collaboration avec l'école de SAINT PAUL aux élèves des écoles de DAMIATTE et SAINT PAUL CAP DE JOUX**

- Février/Mars 2016: vente de tickets pour notre grande tombola de Pâques

- **3 avril 2016: 5ème édition de la Chasse aux œufs au Lac St Charles**

- Juin 2016: Kermesse de fin d'année

Rejoignez-nous!!!

C'est grâce à la volonté et à l'investissement d'une dizaine de bénévoles, pour la plupart en activité, que cette association existe. Même si vous avez peu de temps, vous serez les bienvenus!

Nous avons besoin de vous pour aider à organiser ces événements qui font le bonheur de nos enfants!
Le succès de ces manifestations conditionne les participations de l'association au financement des projets pédagogiques.
Nous sollicitons donc votre aide, quelles que soient vos disponibilités, lors des réunions de préparation ou bien uniquement le jour des manifestations. Nous avons besoin de vous, rejoignez-nous…

Nos coordonnées ci-dessous pour plus d'informations:

CONTACTS:

Présidente—Sandrine JOLLY 06.20.07.37.13
Trésorière—Anne CASTES 06.11.82.75.41
Secrétaire—Stéphanie FABRE 06.98.29.10.63

Email: lesenfantsdenougaro@pcedev.com

N'hésitez pas à nous envoyer un mail si vous souhaitez vous inscrire aux lettres d'informations des Enfants de Nougaro!

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE –COMBATTANT EN ALGERIE TUNISIE MAROC-T.O.E. ET VEUVES SECTION CANTONALE DE ST PAUL CAP DE JOUX

Dans quelques jours nous arriverons à la fin de l'année 2015, avec le bilan de l'année écoulée, nous pouvons constater que l'association n'est pas en sommeil, bien au contraire nous participons à toutes les manifestations patriotiques qui se produisent sur l'ensemble de notre secteur.Pour énumérer nos activités, ce fut l'assemblée générale le dimanche 08 février au restaurant les Glycines avec un bon repas à la clé, il y a eu très peu de changement dans la composition du bureau, il a été reconduit comme suit: président: M. Georges ROUDET, vices présidents: M. Simon RIVAYRAN et M. Bernard DE SEREVILLE. Secrétaire: M. Roland Guiraud. Trésorier: M. Charles BOUDOU et M. René GAYRAUD. Porte drapeaux: M. René GAYRAUD, M. Roger THOMIERES, M. Moïse ASSALIT, M. Roland GUIRAUD. Le 15 mars nous avons eu notre traditionnel loto un peu en retard sur les années précédentes, mais malgré le grand soleil présent ce jour-là nos fidèles joueurs étaient présents, et nous les en remercions. Cette année nous avons repris notre date respective puisqu'il sera le dimanche 17 janvier dans la salle des fêtes de St Paul, nous vous demandons de venir nombreux il y aura comme d'habitude de nombreux lots. Ensuite, le 8 mai nous avons commémoré le 69ème anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945. Cette cérémonie s'est déroulé en présence des élus du canton et de l'ensemble des associations d'anciens combattants du canton. Les majorettes de St Paul sont venues déposer un bouquet de fleurs aux monuments aux morts, précédait ensuite le dépôt de gerbe de la municipalité et des anciens combattants P.G-C.A.T.M., après la lecture du message de la fédération nationale des prisonniers de guerre et combattants en Algérie Tunisie Maroc lu par le président des anciens combattants M. Georges ROUDET et du message du ministre des anciens combattants par Mme Sophie GILBERT, Maire de Fiac, minute de silence, sonnerie aux morts, et marseillaise clôturait cette cérémonie, un public nombreux était présent à cette cérémonie. Un vin d'honneur offert par la municipalité et une prestation chorégraphique des majorettes de St Paul clôturait cette journée. Le 16 août le bureau s'est réuni salle du Rec à Damiatte pour une journée de détente, et faire le point de l'association. Le mardi 18 août nous avons participé aux cérémonies de la libération de Graulhet, le 19 à la libération d'Albi où un dépôt de gerbe a été fait sur les 07 stèles dans l'agglomération d'Albi avec une cérémonie

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS (suite…)

finale au monument aux morts de la ville en présence du préfet et élus de la ville d'Albi. Nous étions présents à la journée des harkis le 25 septembre à Montredon-Labessonnié. Après le rassemblement Départemental de St Paul Cap de Joux en 2014, cette année il a eu lieu le dimanche 04 octobre à Albi ce fut une belle journée dans un moment d'amitié et convivialité nous étions douze de la section à avoir fait le déplacement. Nous avons commémoré l'Armistice du 11 novembre dans diverses communes du secteur, ou à cette occasion comme chaque année nous avons signé un contrat avec le Directeur de l'ONAC pour la vente de bleuet de France au profit des anciens combattants, des pupilles de la Nation et victimes de guerres et d'attentats.
A cette effet, vous pouvez envoyer vos dons au « bleuet de France hôtel National des invalides 75 007 PARIS ».
Samedi 05 décembre à Damiatte salle des fêtes, dans le cadre de la journée du téléthon un loto est organisé par inter association dont nous sommes adhérents, à cet effet, nous confectionnerons des pâtisseries qui seront vendus à l'entracte, le bénéfice dans sa totalité sera reversé au téléthon, nous vous demandons de venir nombreux pour aider les malades atteint de myopathie. Notre dernière cérémonie de l'année sera la Journée Nationale en hommage à toutes les victimes civiles et militaires de la guerre en A.F.N.

Nos portes drapeaux lors du rassemblement départemental le 04 octobre 2015 à Albi. En cette fin d'année que chacune et chacun trouvent son bonheur, que la nouvelle qui arrive soit douce et légère, et nous épargne dans le handicap et la maladie. Joyeux Noël en famille.

F.N.A.C.A.

COMITE DE SAINT PAUL CAP DE JOUX

Les anciens combattants d'Algérie prennent de l'âge mais continuent à animer quelques activités.

L'assemblée Générale de 2014 n'a pas eu lieu à la date prévue, de la neige ce jour là, elle a été reportée au 8 avril. Un grand nombre d'adhérents étaient présents. Sur notre invitation, le Président Départemental et le responsable de la Commission Solidarité/Œuvres Sociales ont participé à cette réunion et nous ont informé sur les demandes de secours et des droits auxquels pouvaient prétendre les anciens combattants et les veuves. Le compte rendu moral et financier a été approuvé à l'unanimité des membres présents. Le bureau fut reconduit jusqu'à la prochaine assemblée générale qui doit avoir lieu le 10 décembre. La réunion s'est terminée dans la convivialité, avec le pot de l'amitié.

Le drapeau de la F.N.A.C.A. était représenté à toutes les commémorations patriotiques. Le colis gourmand de fin d'année est reconduit pour les adhérents malades ou en grande difficulté.

Le loto du 22 février a connu un grand succès, merci à tous les participants. Le prochain grand loto aura lieu le 28 février 2016.

Le 53ème anniversaire du cessez le feu en Algérie a été célébré à PRATVIEL le 21 mars. Après le recueillement au cimetière pour deux camarades décédés et un temps de prières à l'Eglise, suivait la cérémonie au Monument aux Morts avec sonneries règlementaires, dépôt de gerbe. Ensuite l'inauguration d'une plaque souvenir, dévoilée par M. Pierre BRESSOLLES Maire de PRATVIEL et Elie BARTHES Président local. Une remise de médailles clôtura la cérémonie. Un vin d'honneur était offert par la municipalité.

F.N.A.C.A. (suite…)

Monument aux morts de PRATVIEL

Le 2 juin, nous avons passé une journée détente en Aveyron. Visite du village médiéval de NAJAC, puis accueil à la ferme CARLES. Visite de l'élevage de canards et déjeuner à la table paysanne sur le site. Après-midi visite du Martinet de la Ramonde et retour à Saint Paul, heureux d'avoir passé une agréable journée.
Nous déplorons le décès de quatre adhérents : Julien MOLIERES le 20 mars 2015. Pierre TOURNIE, le 22 avril 2015. Pierre METGE le 30 avril 2015. Jean LOPEZ le 8 septembre 2015. Nous renouvelons notre sympathie aux familles éprouvées.
Dans quelques jours nous serons à l'aube d'une nouvelle année, le comité F.N.A.C.A. vous souhaite une bonne et heureuse année avec une bonne santé pour 2016.

Le Bureau.

LES AMIS DE VIALAS

NOUVEAU A DAMIATTE!!!

Les Amis de Vialas est une nouvelle association sur la commune de DAMIATTE qui a pour but de rassembler les villageois de DAMIATTE et alentours lors de manifestations culturelles, festives et ludiques. Une manifestation est en projet pour juin 2016 sur le thème des « vieux métiers ».
Pour tous renseignements, veuillez nous contacter par mail: **amisdevialas@yahoo.fr**

ARTS ET LOISIRS

Pour l'année 2015-2016, notre association poursuit son action et vous propose un large choix d'activités:

- **Happy Dance pour adultes: Rock, salsa, cha-cha:** tous les jeudis de 20h00 à 22h00 à la salle des fêtes. Renseignements auprès de Mme QUERSIN au 05.63.70.53.52 (HR).

- **Le Yoga:** tous les jeudis à 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes (petite salle). 140€ l'année.

- **La Gymnastique Douce:** Tous les jeudis à 14h15 à 15h15 à la salle des sports. 120€ l'année.

- **La Troupe de « théâtre des deux rives »** continue sa « tournée » de la pièce de théâtre « Burn Out », comédie en 3 actes. Suite aux événements survenus sur Paris le 13 novembre dernier, la troupe ne s'est pas produite le 14 novembre à la salle des fêtes de Soual. Toutefois, la troupe souhaite retrouver le chemin des planches au printemps 2016.

- **Les cours de dessin pour adultes** tous les mercredis à 15h00 à 17h30 à la salle des fêtes de Damiatte. Renseignements auprès de Mme BERTHOLD au 05.63.58.42.66.

Si vous êtes intéressé par l'une des activités, la première séance vous est offerte. N'hésitez pas à nous contacter pour les activités proposées (renseignements à Madame Christine GAYRAUD au 05.63.42.05.65.

La **12ème édition du marché de Noël** a eu lieu le dimanche 29 novembre, toute la journée. Plus d'une vingtaine exposants ont participé à cette journée. Les visiteurs ont pu apprécier la variété et la qualité des divers stands. Merci à toutes les personnes qui ont répondues présentes à cette manifestation.

Le bureau et les membres actifs de l'association vous souhaitent des joyeuses fêtes de fin d'année.

GENERATION MOUVEMENT

« Club Soleil d'automne de Damiatte »

L'année 2015 se termine. Les événements dramatiques que nous connaissons ne doivent pas entraver nos actions au sein des clubs, beaucoup d'entre-nous ont besoin d'être réconfortés. Nous ne devons pas baisser les bras, relever la tête et continuer notre chemin que nul ne saurait entraver, même si notre peine est immense, nous devons lutter contre l'obscurantisme et vaincre nos peurs même si elles sont légitimes.

Ce bulletin nous offre l'opportunité de vous faire le bilan de cette année et déjà ce que sera l'année 2016.

Notre équipe toujours dévouée confère la réussite de nos manifestations. Cette année reste positive... Tous nos remerciements pour cette implication dynamique dans la vie du club.

Nous souhaitons proposer aux jeunes retraités et à nos aînés des activités qui leur permettent de se divertir... Les vendredis après-midi (2 par mois) avec la belote, mini-loto, rummikub, rami, ou se retrouver tout simplement autour d'un goûter.
Des moments de convivialité avec les repas dansants.
Une activité informatique les lundis après-midi.
Des voyages avec nos amis des clubs voisins.
Les activités organisées par la fédération : le remue-méninge, nos aînés participant à la dictée qui se déroule dans dix centres, le même jour et à la même heure... La journée de l'amitié, le concours régional de pétanque, de belote, la journée de la marche et la fête de la fédération.

Les moments marquants de cette année :

- ◊ 9 janvier : Fête des rois.
- ◊ 6 février : repas grillades.
- ◊ 9 mars : Remue-méninges à Soual.
- ◊ 20 mars: Assemblée générale à Damiatte 14h30.
- ◊ 12 avril : notre grand loto du printemps a été une totale réussite.
- ◊ 14 avril : Concours de pétanque à Fréjairoles.

GENERATION MOUVEMENT (suite…)

DAMIATTE

Un défibrillateur à la salle des fêtes

La cérémonie de remise a été effectuée lors du repas annuel du club. /Photo DDM, J-C C

- ◊ 24 avril le repas annuel à la salle des fêtes avec animation. Ce fut l'occasion de remercier le Crédit Agricole qui nous a aidés pour l'acquisition d'un défibrillateur cardiaque, cet appareil restera à disposition dans la salle des fêtes de Damiatte.
- ◊ 5 mai : Journée de l'amitié à Puylaurens.
- ◊ 19 mai : Concours de belote à Villeneuve sur Vère.
- ◊ 22 mai : Repas des anniversaires et de la fête des mères, cette journée s'est terminée sur la piste de danse et aux tables des joueurs de belote.
- ◊ 10 juin le voyage annuel : Cette année nous avons choisi le site des Forges de Pyrène (Ariège) Les Forges de Pyrène sont un véritable livre vivant d'Histoire. Situées aux portes de Foix (5 km), elles vous font partager les richesses du patrimoine ariégeois. Le musée des métiers d'autrefois fait renaître, au fil de sa remarquable collection de 6500 outils, les gestes des artisans d'antan.
- ◊ 19 juin le mini-loto et goûter de fin d'année réservé à nos adhérents.
- ◊ 4 septembre retrouvailles après l'interruption des vacances avec un repas grillades.
- ◊ 24 septembre la fête du secteur à Guitalens réunissant les 7 clubs de notre secteur, journée ensoleillée, avec concours de pétanque, belote, rummikub, rami. Le repas a été frugal et très animé à l'Ermitage de Fiac.
- ◊ 24 octobre notre traditionnelle « poule au pot » 110 convives de tous les secteurs étaient au rendez-vous pour partager ce repas toujours très apprécié de tous. Merci à toute l'équipe grâce à laquelle cette journée est toujours une réussite.
- ◊ 15 novembre: notre loto annuel qui connaît toujours un franc succès.
- ◊ 11 décembre: repas des anniversaires et de Noël qui clôture cette année 2015.

Nouveaux retraités qui souhaitez vous intégrer dans le milieu associatif, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Le bureau souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Rendez-vous en 2016, année que nous vous souhaitons très heureuse et en bonne santé.

ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT

礼儀 勇気 誠 名誉 謙虚 敬尊 自制 友情

Gymnase : 8 avenue de Lavaur - 81220 Damiatte - E-mail : contact@amdpa.com – Site web : www.amdpa.com

Depuis 2009, le club Arts Martiaux Du Pays d'Agout propose chaque semaine aux adultes et aux enfants la pratique du Judo, du Ju-Jitsu, du Taïso et du Iaïdo.

JUDO :

CLUB AFFILIÉ FF judo

JUDO 柔道

友情 AMITIE

勇気 COURAGE

誠 SINCERITE

名誉 HONNEUR

謙虚 MODESTIE

敬尊 RESPECT

自制 CONTROLE DE SOI

礼儀 POLITESSE

Cours de JUDO à DAMIATTE
Mardi, Mercredi, Vendredi
pour les enfants dès 4 ans *

Idéal pour **canaliser l'énergie** des plus jeunes, le judo contribue au **bon développement physique et psychologique** de l'enfant dès l'âge de 4 ans.

Respect, politesse, amitié… Le judo véhicule de nombreuses valeurs issues du code moral de la discipline, et permet à l'enfant de pratiquer un sport qui va au-delà de l'activité physique pure.

En pratiquant le judo, votre enfant développera sa **motricité**, son **équilibre** et sa **concentration**, pour exploiter au mieux ses possibilités.

* Cours de baby judo seulement le vendredi pour les enfants nés en **2009** / **2010**

IAIDO à DAMIATTE

IAÏDO :

cours de sabre japonais
le mardi de 19h à 20h30

居合道

Tous niveaux acceptés - Cotisation annuelle comprenant la licence fédérale: 75€

Renseignements: 09.60.49.67.59 " contact@amdpa.com " www.amdpa.com

Comité National Kendo

体操
TAÏSO

ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT
体操
Section Taiso

Cette discipline japonaise entretient la forme quel que soit votre âge. A mi-chemin entre le yoga et le taï chi et la gymnastique, le Taïso permet de garder l'harmonie entre le corps et l'esprit par le travail de la souplesse, de la respiration, de la concentration et de la tonicité musculaire.

ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT
柔術
Section Ju-Jitsu

JUJITSU

柔術

Cours de JUJITSU à DAMIATTE

LE VENDREDI & LE SAMEDI — **dès 14 ans**

Issu des antiques techniques de combat des samouraïs, le jujitsu est un art martial complet qui permet de se défendre à mains nues contre un ou plusieurs adversaires armé ou non. Le jujitsu a su évoluer au cours du temps pour apprendre à maitriser un agresseur qu'il ait un couteau, un sabre, un bâton ou une arme à feu. Il a inspiré la plupart des techniques modernes de self-défense tout en respectant l'esprit et le code moral des arts martiaux japonais.

C'est aussi un sport dans sa forme « fighting jujitsu » pour les compétiteurs désireux de mettre en application ces techniques.

FF judo

Informations au 05.63.75.24.33

ou par e-mail : **contact@amdpa.com**

Site web : **www.amdpa.com**

PAGES JAUNES LOCALES

ADMINISTRATION			
Ecole Claude Nougaro		Place de l'école	05.63.70.72.14
Mairie		7, Avenue de Graulhet	05.63.70.62.60
S.N.C.F		Avenue de la Gare	05.63.70.61.34
AGRICULTURE			
GAEC d'En Gontier	Vente de veau fermier	En Gontier	05.63.70.65.76
GAEC des Très Cantous	Vente de veau fermier	Les Coussels	05.63.50.01.64
ROC Claude	Vente d'ail rose	La Brunié	05.63.42.05.75
GAEC En Naudy	Vente de veau fermier	En Naudy	06.45.16.46.99
ARTISANT D'ART			
GUILHOU Thierry	Maréchal ferrant	Nadalou	05.63.75.97.34
MONSARRAT Anne	Atelier d'affiches anciennes	Port de Salomon	05.63.82.09.03
SCHAAP Carla	Peintre	Pourpry	05.63.70.71.76
ARTISANS			
Allo garage express BEULQUE Hervé	Réparation voiture et matériel de jardinage	4, Avenue de Lavaur	05.63.71.02.82 06.70.45.65.31
AUDOUIN Vincent services	Plâtre, électricité, chauffage par énergies renouvelables, photovoltaïque	La Canal	06.73.05.50.97
BEDOS Cyril	Création, restauration, maçonnerie d'art	Tuilerie de la Brunié	06.30.00.32.33
BLANC Francis	Travaux publics	La Nougarède	05.63.70.72.46
CCM ESTIVAL Pierre	Charpente	Avenue de la Gare	05.63.70.50.57
GAYRAUD Jean-Daniel	Scierie	7, Place de Beauzelle	05.63.70.51.05
HERAIL Gérard	Travaux agricoles, élagage, abattage	7, Résidence Bouli-bou	06.84.38.62.50
LAUTARD Armand	Restauration	L'Esquiroulié	06.83.43.05.45
ROSSIGNOL Frères RENOL Composites	Tout type de travaux en fibre de verre	Route de St Martin	05.63.74.72.34
INDUSTRIES			
IMERYS Toiture	Tuilerie	12, Av de Graulhet	05.63.82.11.11
RAGT	Collecte de céréales	Port de Salomon	05.63.70.64.29
SUD FILIERE PLAST	Moules thermoplastiques	6, Port de Salomon	05.63.70.80.78
SARL GRANIER	Monuments funéraires	La Ratarié	05.63.70.26.27

PAGES JAUNES LOCALES

LOISIRS			
Les Ecuries de Corbière KITTEN Catherine	Centre équestre	Corbière	05.63.75.33.59
Poney City LOTTES Agnès	Centre équestre	La Vidalié Basse	05.63.42.06.45
La Ferme aux Colombages PUECH Danièle	Centre de vacances	La Bouriasse	05.63.42.05.04
Voyage à cheval ROUDOULEUSSE André	Ferme équestre, paintball	Bel Air	05.63.42.06.00
SERVICES			
ALBY Olivia	Assistante maternelle	4, rue Paul Loupiac	06.25.69.26.90
Bâtisseurs de jardin	Création et entretien de jardins et espaces verts	Vialas	06.13.41.50.96 06.18.94.55.14
BRET Magalie	Assistante maternelle	Lacapelle	05.63.58.07.33
FOURES Didier et Loetitia	Boucherie, charcuterie, plats préparés	Route de Lavaur	06.45.46.61.72
GAYRAUD Nadine	Couture, retouches, décoration	5, av du Carbounel	06.47.16.29.63
KALITERNA Zdravska	Assistante maternelle	Le Vergnet	05.63.70.70.82 06.41.57.51.02
MAUREL Daniel	Bricolage, jardinage	12, rue Sicardou	06.08.46.77.58
FABRE Stéphanie	Assistante maternelle	1, rue Paul Loupiac	06.98.29.10.63
Thierry Prades Informatique	Assistance, formation, dépannage informatique à domicile	En Pendarel	06.13.70.24.98
SEGUI Sabrina	Assistante maternelle	2, ch Camaret Boulibou	05.63.75.01.38 06.61.52.74.36
PROFESSIONS LIBERALES			
BARTHES Janick	Naturopathe	Namiel	05.63.82.09.06
Bureau d'études Bailly	Bureau d'études, infrastructures	La Jinolié	05.63.70.89.33
Mr et Mme DEGUARA	Cabinet médical	15, av de Graulhet	05.63.70.66.59
FILIATRE Martine	Conseil en nutrition	18, rte de Graulhet	05.63.75.88.59
GILLY Yves	Mobilier urbain, Équipement pour collectivité	9, av du Carbounel	05.63.70.72.42
MARGUERITAT Caroline	Kinésithérapeute	3, av de la Gare	05.63.70.63.57

PAGES JAUNES LOCALES

COMMERCES			
Auberge de l'Agout ALCOUFFE Yannick	Bar et restaurant	2, av de Graulhet	05.63.70.60.16
Autocars BALENT	Transport	Port de Salomon	05.63.70.78.16
ETS Thierry	Matériaux de construction	Route de St Martin	05.63.70.63.16
Euro Sport	Vêtements de sport	6, ch du Lézert	05.63.70.65.58
LACOURT Michel	Brocante	Le Vergnet	milacourt@wanadoo.fr
Les Jardins de Céline	Tabac, presse, épicerie, cadeau	9, av de Graulhet	05.63.70.61.53
Les Rosiers PEYRARD Catherine	Bar	2, Rue des Rosiers	05.63.70.61.35
Nature et beauté SERVOLE Gisèle	Esthétique en cabine ou à domicile	Tuilerie de la Brunié	06.26.42.93.04
PACHAMAMA ADELL Christophe	Plantes aromatiques et médicinales	2, av de Serviès	06.16.36.12.06
Salon Mireille SOULAYRAC	Coiffure	13, av de Graulhet	05.63.70.61.68
VANONCE Pizza	Pizzas	En Séverac	06.61.17.86.53
HEBERGEMENTS			
ARNOULT Michel	Gîte	La Vidalié	05.63.75.08.72
BAILLY Myriam	Chambres d'hôtes	La Jinolié	05.63.70.78.32
BELIN Bernard	Gîte	La Cahuzière Les Fours à Chaux	05.63.70.47.56 bernard-belin@orange.fr
INGHELBRECHT Jean	Gîte	Château de Lacapelle	05.63.50.02.56
LAVAGNE D'ORTIGUE Yvonne	Gîte	En Meyssonnié	06.83.12.63.30
LIKIERNIK Anne-Marie	Gîte	La Métarié	05.63.42.09.27
MARTIN Philippe et Ginette	Camping	Plan d'eau St Charles	05.63.70.66.07
MAURIES Françoise	Gîte	Limardié	05.63.34.54.80
PUGINIER Mickaël	Chambres d'hôtes	3, rue des Rosiers	05.63.70.79.32
SARL AANDA Roulotte et Spa M ROUDOULEUSSE André et Mme PROTO Amélie	Hébergements insolites	Bel Air	05.63.42.06.00 06.30.63.10.56

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Mardi 1er décembre	18h00	CINECRAN	INICI	ST PAUL
Samedi 5 décembre		TELETHON	LOTO	DAMIATTE
Dimanche 6 décembre	21h00	TELETHON		ST PAUL
Samedi 12 décembre	20h30	LOTO	PIMPRENELLES	ST PAUL
Dimanche 20 décembre	14h30	LOTO	PETANQUE	ST PAUL
Dimanche 27 décembre	14h30	LOTO	LES COCAGNOUS	ST PAUL
Dimanche 3 janvier	14h30	LOTO	PAROISSE	ST PAUL
Samedi 9 janvier	20h30	LOTO	COMITE DES FETES	DAMIATTE
Dimanche 10 janvier	14h30	LOTO	ADMR	ST PAUL
Dimanche 17 janvier	14h30	LOTO	ANCIENS COMBATTANTS	ST PAUL
Dimanche 24 janvier	14h30	LOTO	PETANQUE	DAMIATTE
Samedi 30 janvier	20h30	LOTO	POMPIERS	ST PAUL
Samedi 13 février	20h30	LOTO	CHASSE	DAMIATTE
	Journée	BOURSE	PECHE	ST PAUL
Samedi 20 février	19h00	REPAS	CHASSE	ST PAUL
Dimanche 28 février	14h30	LOTO	FNACA	ST PAUL
Dimanche 6 mars	14h30	LOTO	POMPIERS	ST PAUL
Dimanche 13 mars	14h30	LOTO	HISTOIRE ET CULTURE	ST PAUL
Dimanche 20 mars	Journée	BOURSE AUX VETEMENTS	PIMPRENELLES	ST PAUL
Samedi 26 mars	20h30	LOTO	PING ST PAULAIS	ST PAUL
Samedi 2 avril	20h30	LOTO	BDSP	ST PAUL
Dimanche 10 avril	14h30	LOTO	GENERATION MOUVEMENT	DAMIATTE
Dimanche 17 avril	14h30	LOTO	HISTOIRE ET CULTURE	ST PAUL
Dimanche 24 avril	14h30	LOTO	LES COCAGNOUS	ST PAUL
Dimanche 8 mai	Journée	VIDE GRENIER	COMITE DES FETES	DAMIATTE